

# **AMBASSADE DE FRANCE AUX ETATS-UNIS**

MISSION POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

SERVICES CULTURELS

CONSULAT GENERAL DE SAN-FRANCISCO

## **LE FONDS FRANCE-BERKELEY : BILAN DE 7 ANNEES D'EXISTENCE**

Mars 2001

Etude menée par

**Guillaume SABAN**

IEP Paris

Sous la responsabilité de

**Stéphane ROY**

Attaché pour la Science et la Technologie

**Alain-Marc RIEU**

Attaché Culturel

## RESUME

Le Fonds France-Berkeley (FFB) créé en 1993 permet de financer des projets de collaboration à parité entre la France et les Etats-Unis sur une base pluridisciplinaire. Plus de 90 projets ont été financés à l'issue de la 7ème session du comité exécutif en mai 2000. Il est apparu judicieux de s'interroger sur l'impact de notre action à UC Berkeley évaluée en termes d'échanges, de résultats, de créations de réseaux et de partenariats. Conduite sous la forme d'entretiens individuels avec les récipiendaires américains du FFB, cette étude permet de faire ressortir les points marquants suivants :

- Plus de 75 % des projets sont des nouvelles collaborations entre professeurs de UC Berkeley et chercheurs français. La très grande majorité des collaborations (93 %) n'aurait pas pu être menée à bien sans le soutien du FFB.
- Les projets ont eu un impact significatif sur le développement des disciplines concernées (12 % considèrent que la collaboration a été un apport majeur à leur programme de recherche ; 33 % ont pu obtenir d'autres financements grâce à ces résultats) et l'expérience professionnelle des participants (88 % des projets ont impliqué des jeunes chercheurs).
- Les collaborations financées par le FFB ont majoritairement (70 %) servi de base à la création d'axes durables de collaboration. Elles ont aussi permis la création pour 80 % des cas de véritables réseaux entre départements et centres de recherche, allant au-delà de la simple relation professeur-professeur.
- Le Fonds est ainsi particulièrement bien perçu par les équipes qui ont eu l'occasion de bénéficier de son soutien, aussi bien au niveau de son fonctionnement que de son intérêt. Le FFB a permis, pour 70 % des cas, des échanges dans les deux sens entre la France et les Etats-Unis.
- Le FFB apparaît comme un élément essentiel dans le développement des liens de coopération entre la France et les Etats-Unis. Deux points méritent de retenir notre attention. Le nombre de candidatures strictement issues de UC Berkeley est en diminution (une trentaine) et le nombre de projets financés en sciences sociales et humaines est en diminution depuis 1997.
  - L'ouverture aux autres campus de l'Université de Californie semble inévitable. Sa gestion doit toutefois se faire de manière pondérée et progressive dans le but de conserver un attrait et d'éviter les erreurs des débuts du FFB. Il est possible d'envisager de réserver un certain pourcentage de projets pour des collaborations avec les autres campus.
  - Au niveau des sciences humaines et sociales, il convient probablement de reconfigurer, à UC Berkeley même, le rôle que les spécialistes souhaitent accorder aux collaborations avec la France dans le développement de leur recherche. Tout en préservant le format actuel, il conviendrait de mettre au point la possibilité de proposer des thématiques de collaboration réciproquement porteuses. C'est ainsi que

le FFB entrera dans la deuxième génération de son développement lui assurant sa complète visibilité par l'originalité et la pertinence des recherches qu'il saura initier.

# TABLE DES MATIERES

## INTRODUCTION

### I - HISTORIQUE DES ENJEUX

**A - Nombre de candidatures.**

**B - Répartition entre disciplines**

### II - UN FINANCEMENT INDISPENSABLE POUR DE NOUVELLES COLLABORATIONS

**A - Des collaborations justifiées par l'excellence du partenaire.**

**B - Le Fond France-Berkeley comme catalyseur**

### III - DES ECHANGES TRES PRODUCTIFS

**A - Caractéristiques de la collaboration**

**B - Un flux équilibré**

**C - Les résultats directs des collaborations**

### IV - UN EFFET DEMULTIPLICATEUR

**A - Une influence essentielle**

**B - Une évaluation largement positive**

## CONCLUSION

## INTRODUCTION

Le Fonds France-Berkeley (FFB) a été créé en 1993 grâce à une dotation en capital de 10 millions de francs déposée à parité par la France et l'Université de Berkeley (UC Berkeley). Dans le but de renforcer le prestige de la fondation, le Ministère des Affaires Etrangères a effectué un versement additionnel de 2,3 millions de francs en 1996. Le Fonds a également bénéficié d'une subvention de 300,000 F pour une extension aux Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) en 1997. Cette extension a été abandonnée en 1999 suite au faible nombre de projets proposés par UCLA (1). Le FFB bénéficie aussi depuis sa création des contributions annuelles d'un montant de 50,000 dollars du Lawrence Berkeley National Laboratory (LBNL).

Le FFB a pour but de financer des projets présentés conjointement par une équipe de chercheurs de l'Université de Berkeley ou du LBNL et une institution française (Universités, Laboratoires, Grandes Ecoles...).

Il a deux caractéristiques:

- l'ouverture à toutes les disciplines de recherche (sciences sociales et humaines<sup>1</sup>, sciences appliquées<sup>2</sup>, sciences exactes<sup>3</sup>, écoles professionnelles<sup>4</sup>);
- la parité franco-américaine dans les structures de gestion et de sélection des projets.

A sa création, le FFB avait affiché plusieurs objectifs, parmi lesquels renforcer la présence de la France dans les meilleures Universités américaines en aidant à développer les liens entre les universitaires des deux pays. Alors que le FFB entre dans sa huitième année d'existence et que son fonctionnement harmonieux a conduit, à l'issue de la 7<sup>ième</sup> session du comité exécutif des 26 et 27 mai 2000 à Paris, au financement de 93 projets – sur un total de près de 400 propositions reçues ce qui constitue déjà un début de collaboration –, un certain nombre d'enjeux se présentent, liés à l'ambition d'étendre progressivement son champ d'action aux autres campus de l'Université de Californie<sup>5</sup> et de lui donner plus de visibilité.

Ces attentes, qui sont autant d'opportunités à saisir, justifient ainsi la nécessité de dresser un premier bilan de son action et de déterminer dans quelle mesure il a rempli sa mission originelle. Au delà des projets qui ont attiré l'attention de la communauté scientifique internationale – création d'une start-up sur le transport intelligent<sup>6</sup>, découverte de l'un des

---

<sup>1</sup> anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, linguistique, sciences politique, psychologie, sociologie, histoire de l'art, littérature comparative, anglais, français, étude médiévales, musique, philosophie

<sup>2</sup> biologie, chimie, mathématiques, géologie, géophysique, physique, sciences de l'informatique

<sup>3</sup> astronomie, astrophysique, sciences de la vie, espace, mathématiques, géologie, géophysique, physique.

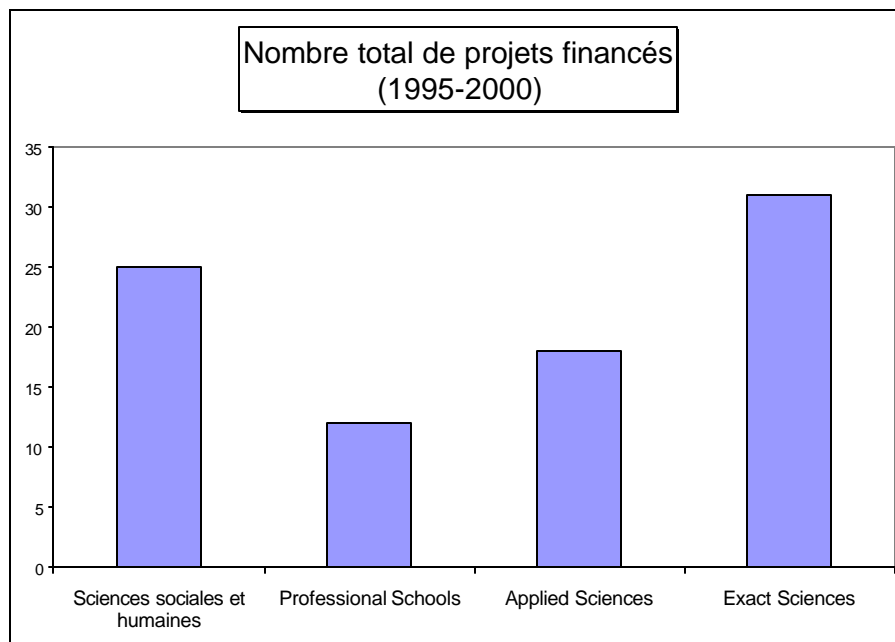
<sup>4</sup> Droit, Santé publique, Ingénierie

<sup>5</sup> L'Université de Californie gère un budget annuel de l'ordre 11 milliards de dollars (1998/99) et regroupe environ 170000 étudiants et 7200 professeurs ([www.ucop.edu](http://www.ucop.edu)). Elle comprend 10 campus (Berkeley, Davis, Irvine, Los Angeles, Riverside, San Diego, San Francisco, Santa Barbara, Santa Cruz et Merced) et gère 3 Laboratoires Nationaux (Lawrence Berkeley National Laboratory, Livermore National Laboratory et Los Alamos National Laboratory).

<sup>6</sup> Pravin VARAIYA, UC Berkeley et Josph SIFAKIS (Verimag, Grenoble). 1995

premiers hominidés en Ethiopie<sup>7</sup> et un travail remarquable sur le phylloxera, insecte qui a causé des dommages évalués à 1 milliard de dollars en Californie dans la dernière décennie<sup>8</sup> – il a paru judicieux de s'interroger sur les effets du FFB, évalués en termes d'échanges, de résultats, de création de réseaux et de partenariats.

Dans un premier temps, un historique permettra de rappeler le fonctionnement et les enjeux du FFB. L'impact du FFB sera ensuite analysé à la lumière des résultats de l'enquête conduite sous la forme d'entretiens individuels réalisés entre novembre 2000 et janvier 2001 avec les récipiendaires américains du FFB.



Pour analyser les effets du FFB, seuls les projets antérieurs à 2000 ont été retenus soit 79 projets. Sur l'ensemble de ces projets, 8 personnes n'étaient pas joignable au cours de la période considérée, 9 n'ont pas répondu aux demandes d'entretien ; le rapport ci-après se base donc sur les réponses de 62 bénéficiaires américains soit un taux de réponse de 78,5 %. Les résultats correspondent donc, d'une part à une étude quantitative basée sur les motivations des participants, le processus par lequel ceux-ci ont fait appel au FFB et les caractéristiques des collaborations et, d'autre part, à une étude qualitative de l'impact du FFB sur la collaboration entre la France et UC Berkeley et des appréciations des universitaires vis à vis du service apporté par le FFB. L'interview, dont la trame est jointe en annexe, s'est organisée autour de trois axes :

- Dans un premier temps, nous nous sommes attachés à déterminer d'une part les motivations initiales et l'intérêt des bénéficiaires pour participer à cette collaboration franco-américaine, et d'autre part dans quelle mesure le FFB a favorisé l'éclosion de projets qui n'auraient pas pu être menés à bien sans son entremise;

<sup>7</sup> Tim WHITE (UC Berkeley) et Raymonde BONNEFILLE (CNRS) - 1995

<sup>8</sup> Jeffrey GRANETT (UC Davis) et François LECLANT (ENSA, Montpellier) - 1998

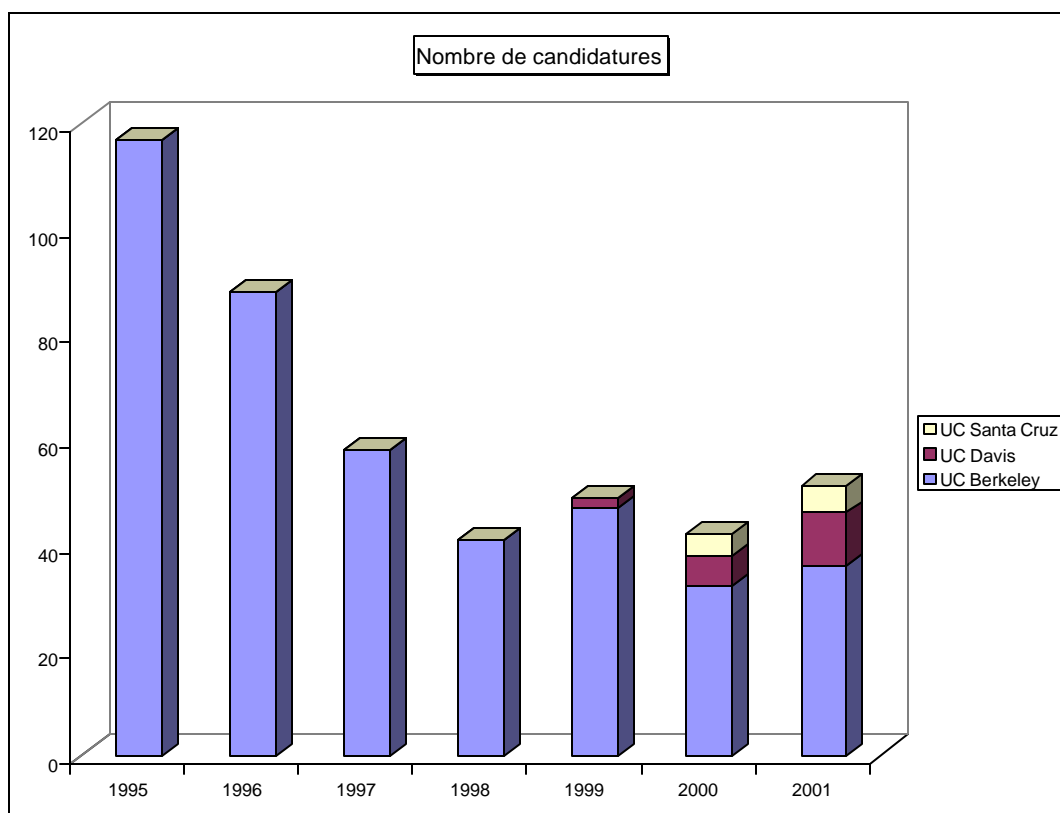
- Dans un second temps, une évaluation quantitative du déroulement, des caractéristiques et des résultats de chaque collaboration a été effectuée afin d'établir l'importance des résultats par rapport aux attentes;
- Enfin, il nous a importé de saisir dans quelle mesure les collaborations ont abouti à la mise en place de liens permanents entre les équipes américaines et françaises de façon à déterminer l'impact à long terme du FFB.

## I - HISTORIQUE DES ENJEUX

Le nombre des candidatures et la répartition entre les différentes disciplines sont les deux principaux enjeux du FFB.

### A - Nombre de candidatures.

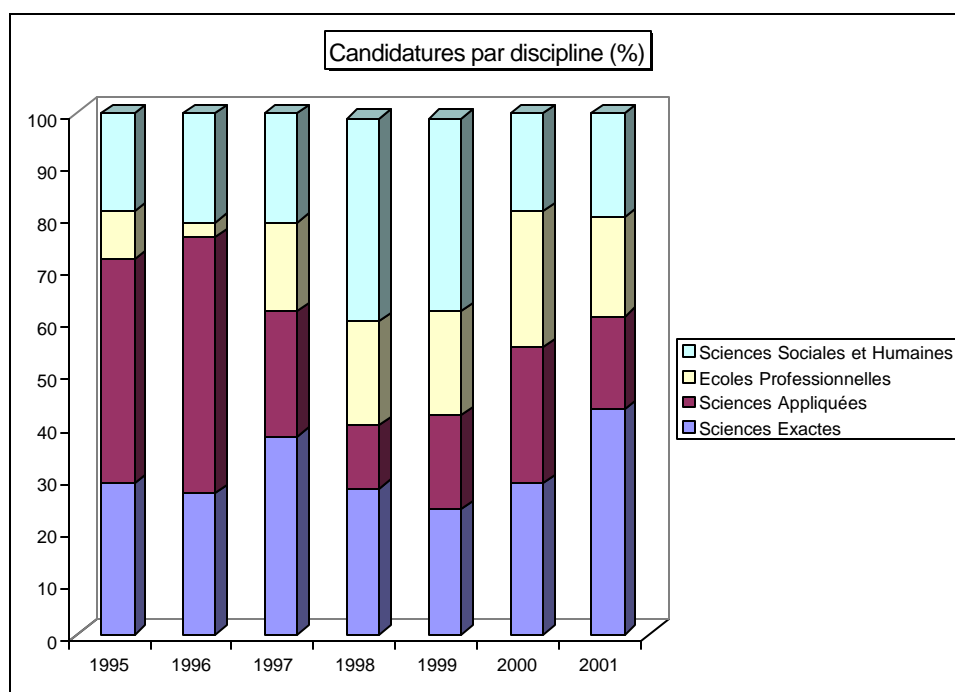
Les premières années, l'afflux du nombre de candidatures a largement dépassé le montant disponible pour le financement d'excellents projets. Cette difficulté a conduit à un certain découragement et une diminution très nette dans les années suivantes laissant craindre un ratio trop faible pour assurer la pérennité de l'excellence de ce fond (41 candidatures en 1998, ratio inférieur à 1 pour 3). En 1999, la tendance s'est inversée et nous avons enregistré 49 candidatures (ratio de 1 pour 4). Ce ratio a été conservé en 2000 et 2001, essentiellement parce que la participation de UC Davis et de UC Santa-Cruz a contribué à l'augmentation du nombre de candidatures. Il est à noter que depuis 2000, les candidatures strictement issues de UC Berkeley ne permettraient pas d'avoir un ratio de 1 sur 3.



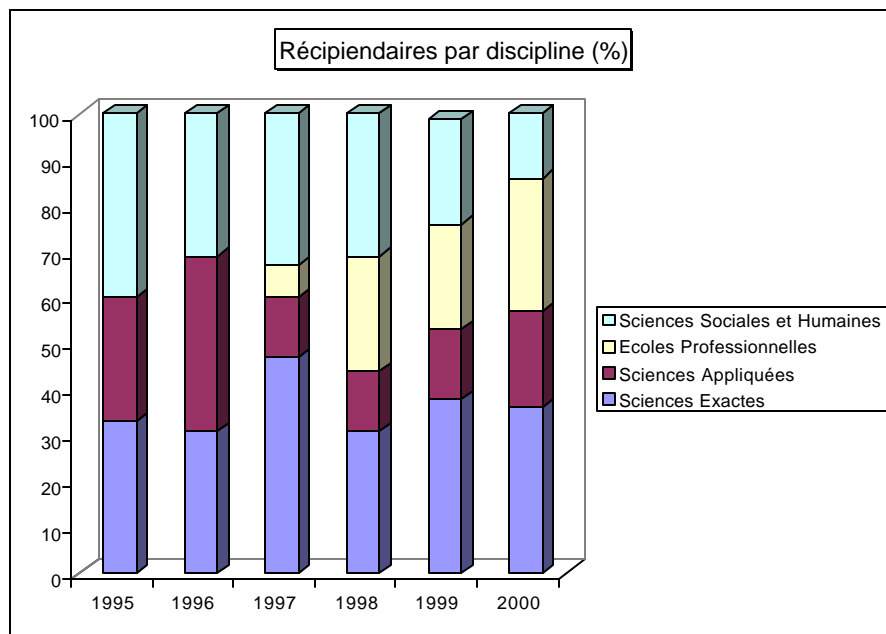
## B - Répartition entre disciplines

Le comité exécutif s'est toujours attaché à conserver un équilibre entre les différentes disciplines de recherche (Sciences exactes, Sciences appliquées, Ecoles professionnelles, Sciences sociales et humaines). Depuis 1999, les sciences de l'ingénieur sont devenues une catégorie à part entière, indépendante des Ecoles professionnelles. Pour des raisons d'homogénéité des statistiques, nous l'avons maintenu dans la rubrique "écoles professionnelles" dans les diagrammes ci-dessous.

La répartition des candidatures par discipline ne montre pas de tendances majeures d'évolution au cours des années. A l'inverse, le nombre de récipiendaires dans le domaine des sciences sociales et humaines tend à diminuer depuis 1997. Dans le cadre de la collaboration franco-américaine, cette diminution a été compensée par la signature de deux accords entre le FFB et l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) et le CNRS Département des Sciences Sociales. Ces accords de coopération permettent des échanges entre professeurs de UC Berkeley et chercheurs de l'EHESS et du CNRS.



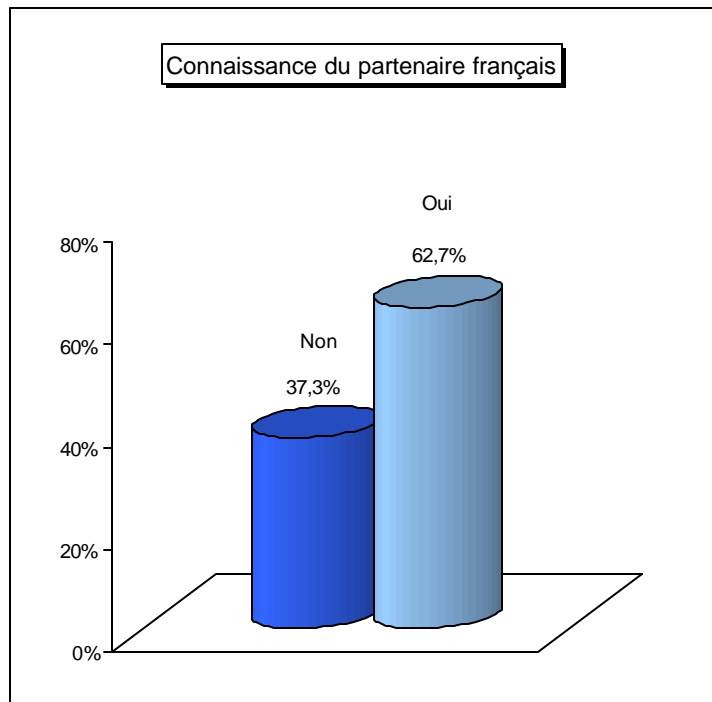




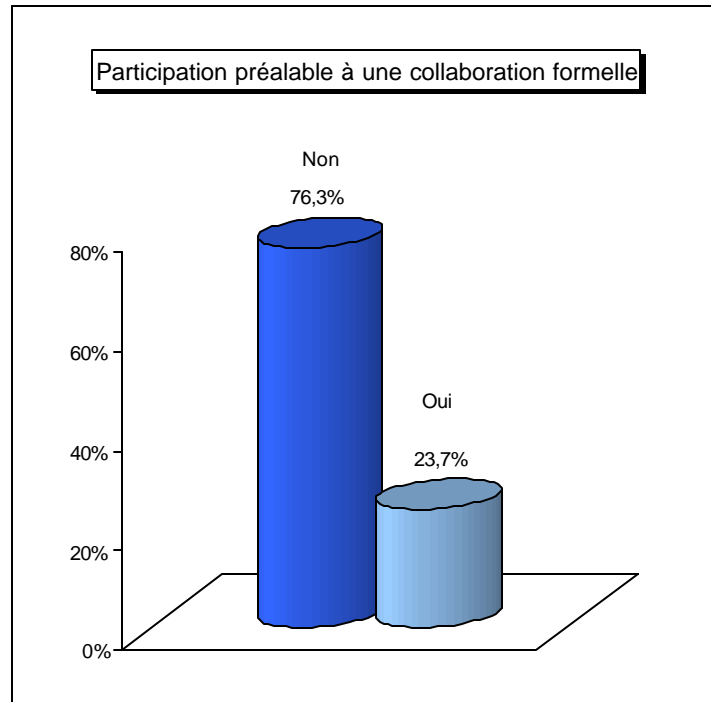
## II - UN FINANCEMENT INDISPENSABLE POUR DE NOUVELLES COLLABORATIONS

### A - Des collaborations justifiées par l'excellence du partenaire.

Déterminer le processus par lequel les partenaires ont été amené à élaborer un projet de collaboration permet de comprendre dans quelle mesure le FFB a joué un rôle catalyseur et moteur dans le développement des échanges universitaires.

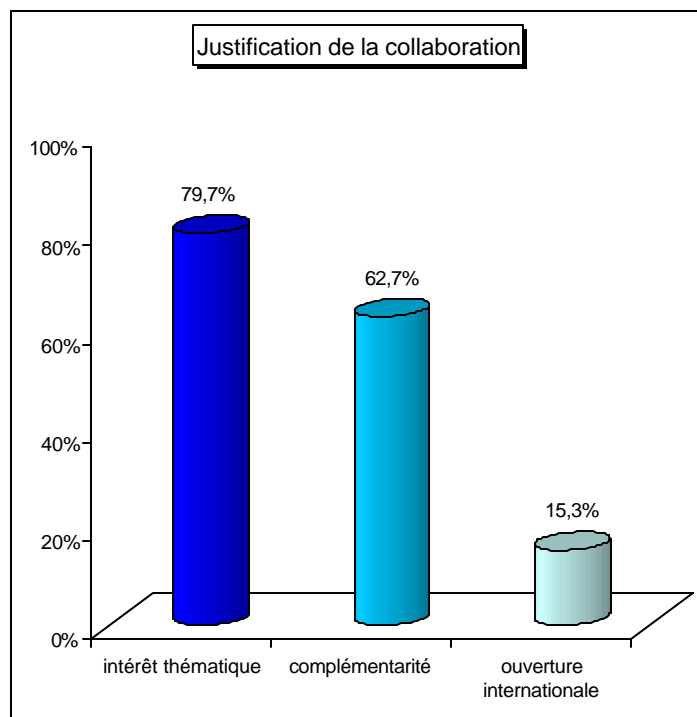


Au vu des résultats, il apparaît que dans environ 37 % des collaborations, les deux partenaires ne se connaissaient pas directement avant de développer leur projet. Cette proportion est en soi significative puisque les collaborations se nouent plus facilement lorsqu'elles sont précédées de contacts personnels. Cette tendance est renforcée si l'on considère le fait que dans plus de 75 % des cas, les deux partenaires n'avaient jamais participé de façon formelle à un projet de recherche commun avant la collaboration impliquant le FFB. Il est en outre intéressant de noter que la tendance s'accroît lorsque l'on considère les Sciences Humaines et Sociales : dans ce cas, environ 45 % des récipiendaires ne se connaissaient pas et seul un binôme sur dix avait travaillé en commun auparavant.



Le FFB a apporté principalement son soutien à la création de nouveaux axes de collaboration franco-américains.

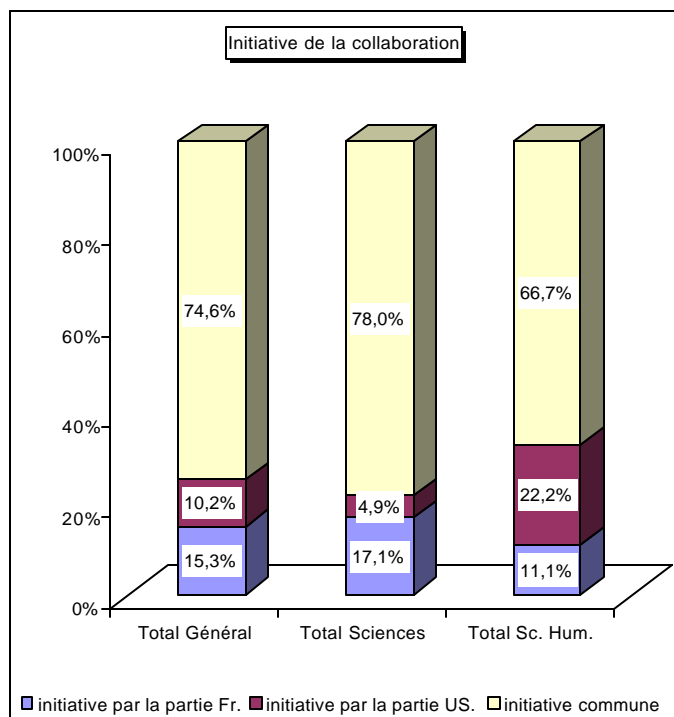
Pour justifier de l'intérêt de la collaboration et du choix du partenaire, 80 % avancent un intérêt thématique lié à la réputation du partenaire français. Dans le même temps, 62 % des récipiendaires américains citent la complémentarité entre leurs travaux et ceux de la partie française tandis que seuls 15 % avancent leur intérêt pour une plus grande ouverture internationale.



Expliciter le processus ayant abouti au contact entre les deux partenaires permet de d'appréhender si l'un des deux partenaires s'est placé dans une situation de demandeur. Toutes disciplines confondues, on constate que la collaboration est le fruit d'une initiative commune dans près de 75 % des cas ; 10 % des récipiendaires américains déclarent avoir eux-mêmes initié le projet ; 15 % affirment au contraire que le partenaire français a fait appel à eux. La différence devient particulièrement significative lorsque est faite la distinction entre les sciences exactes et les sciences humaines et sociales.

En ce qui concerne les sciences exactes, seuls 5 % des partenaires américains affirment avoir pris l'initiative de la collaboration tandis que plus de 17 % déclarent avoir fait l'objet d'une demande de la part de la partie française. La tendance s'inverse nettement dans le cas des Sciences Humaines et Sociales : si le nombre d'« initiatives françaises » reste sensiblement comparable (11 %), la proportion de participants américains estimant que la collaboration a été initiée par eux représente plus du cinquième des réponses.

Ce décalage peut s'expliquer principalement par les différences significatives entre la recherche en France et aux Etats-Unis. Dans les domaines scientifiques, la qualité des infrastructures et de l'environnement de travail de UC Berkeley offrent des conditions avantageuses et attrayantes. Dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, la France constitue un terrain d'étude important à UC Berkeley.

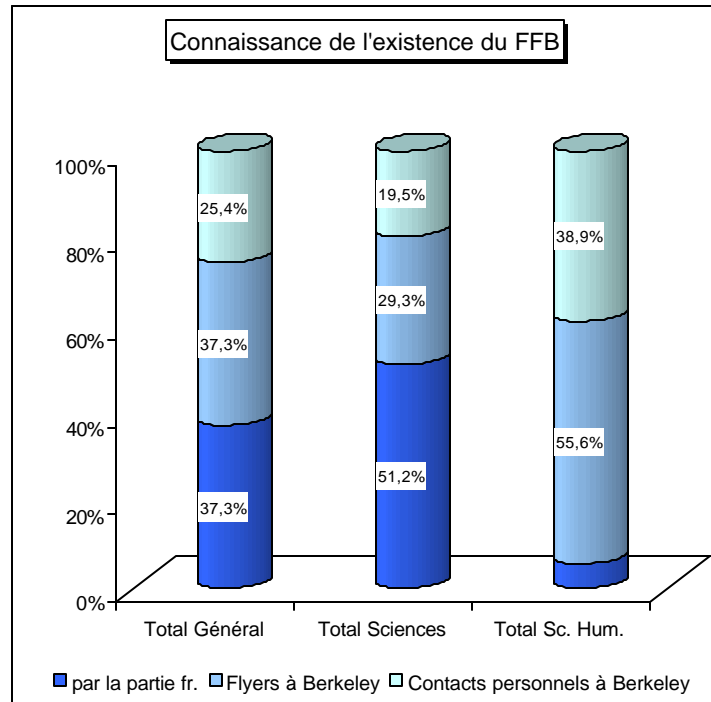


## B - Le Fond France-Berkeley comme catalyseur

Il apparaît que la notoriété du FFB est, en toute logique, bien assise sur le site de Berkeley puisque plus de 60 % des correspondants américains le connaissaient avant cette collaboration tandis que dans seulement 37 % des cas, l'existence du FFB leur a été apprise par le contact français.

La situation s'accroît lorsque seules les sciences humaines et sociales sont prises en compte. Dans ce cas, la quasi-totalité des intervenants américains connaissaient son existence. Inversement, dans les disciplines scientifiques, la proportion des chercheurs américains ayant appris l'existence du Fond par l'intermédiaire du partenaire français représente la majorité des réponses rassemblées. Il est légitime de penser que l'excellente notoriété du Fond dans les Sciences Humaines et Sociales s'explique en grande partie par l'intégration de l'administration du FFB aux *International and Areas Studies* et les liens relationnels qui en découlent.

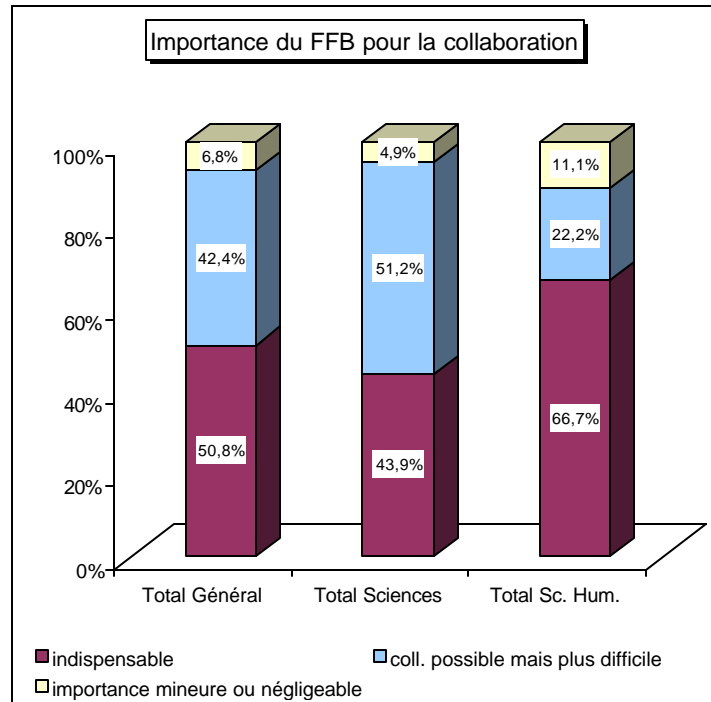
A la lumière des résultats des sciences exactes, les efforts pour développer l'impact du FFB doivent porter prioritairement sur le site de Berkeley sans pour autant négliger une diffusion accentuée auprès des Universités et laboratoires français.



L'un des objectifs principaux du FFB est d'apporter son soutien à des projets d'excellence qui ne disposent pas d'un financement par ailleurs.

Dans ces conditions, on constate que plus de la moitié des récipiendaires américains estiment que la collaboration n'aurait pas pu avoir lieu, tandis que dans plus de 40 % des cas, la collaboration aurait été limitée de façon substantielle dans son déroulement ou ses résultats. Au total, le FFB a joué un rôle important dans environ 93 % des cas. On remarque en outre que la proportion de collaborations entièrement dépendantes du soutien apporté par le FFB est particulièrement élevée pour les projets en Sciences Humaines et Sociales (66,7 %).

On peut donc d'ores et déjà conclure que, dans le cas des disciplines non-scientifiques, un réel besoin se fait sentir à la fois lorsqu'il s'agit de développer des contacts avec la France, mais également par rapport à un accès plus difficile aux sources de financements.



### III - DES ECHANGES TRES PRODUCTIFS

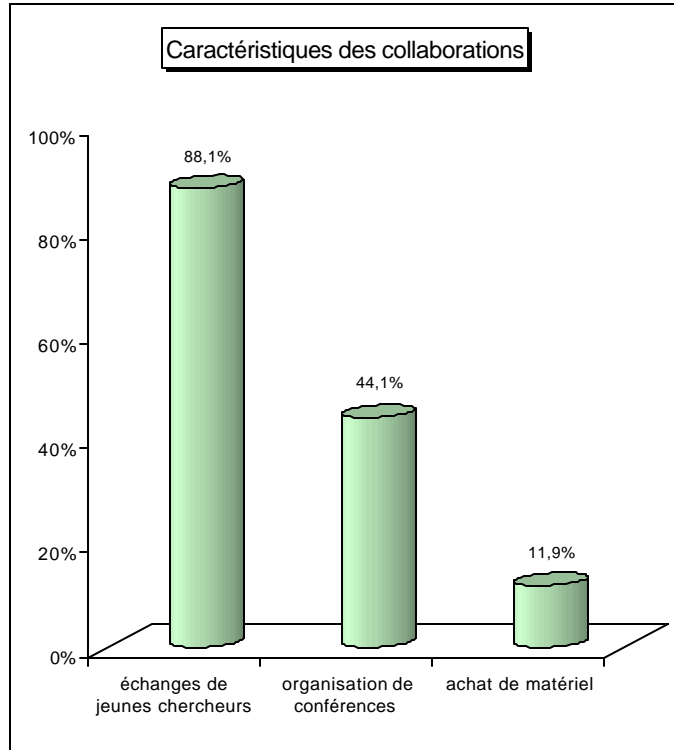
#### A - Caractéristiques de la collaboration

Déterminer les caractéristiques et les résultats obtenus à la suite de ces collaborations permet de cerner l'importance et l'influence effective du FFB sur le développement des liens entre les institutions concernées et sur la thématique de recherche.

On constate que 88 % des collaborations ont impliqué de façon directe un ou plusieurs jeunes chercheurs. Ce résultat, qui correspond à l'une des attentes majeures du FFB, a représenté une importance particulière pour un nombre significatif de chercheurs qui ont ainsi pu bénéficier d'une expérience décisive pour la suite de leur parcours.

Parallèlement, 44 % des collaborations ont utilisé les fonds pour organiser une conférence, soit en tant qu'élément central du projet, soit dans le but de présenter leurs résultats. La proportion de conférences passe à plus de 75 % pour les Sciences Humaines et Sociales

On remarque enfin que le principal intérêt du Fonds du point de vue américain est la possibilité de faciliter les échanges avec le partenaire français. Un achat de matériel ou d'échantillons n'a ainsi été effectué que dans 12 % des cas.



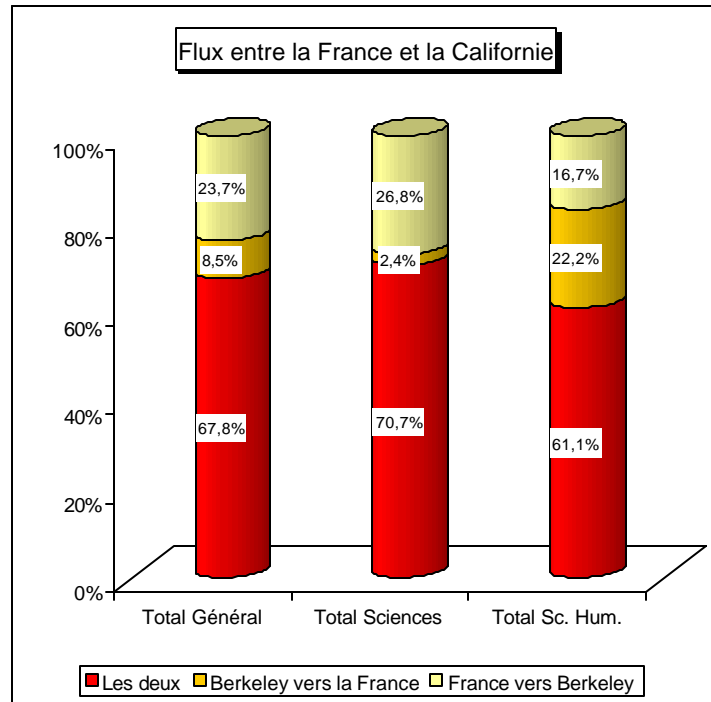
## B - Un flux équilibré

La possibilité d'utiliser librement les fonds fournis par le FFB pour payer les dépenses liées aux séjours fait en effet partie des points de satisfaction les plus souvent avancés par les chercheurs américains.

Dans la très grande majorité des cas (68 %), le financement apporté a été utilisé pour des déplacements dans les deux sens, c'est à dire à la fois par le partenaire français pour se rendre en Californie et par le partenaire américain pour ses déplacements en France.

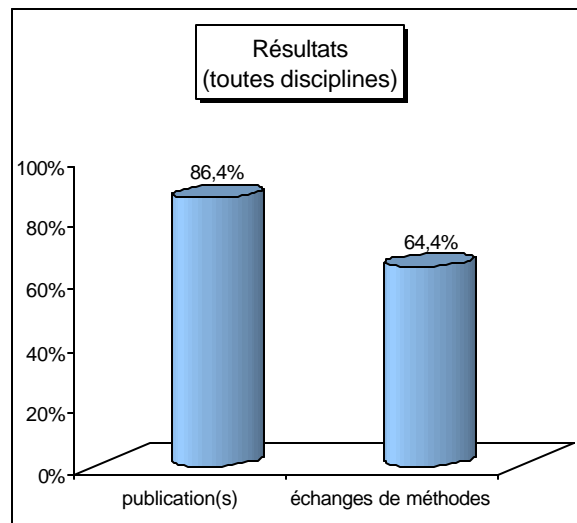
On constate néanmoins que des différences significatives apparaissent lorsqu'on fait la distinction entre les disciplines scientifiques et les Sciences Humaines et Sociales. En effet, dans ce dernier cas, on note qu'une proportion beaucoup plus grande de collaborations n'a impliqué des voyages que dans le sens de la Californie vers la France tandis que dans le cas des disciplines scientifiques, un nombre plus important de partenaires américains (27 %) n'ont pas fait le déplacement en France. Cette tendance est difficile à interpréter; on peut néanmoins estimer que, l'un des avantages majeurs d'une collaboration avec un partenaire américain du point de vue français étant l'accès à des installations et des infrastructures de qualité supérieure (on peut citer l'exemple des structures de l'*Advanced Light Source* du LBNL), cet intérêt est forcément plus faible dans le cas des sciences humaines et sociales.



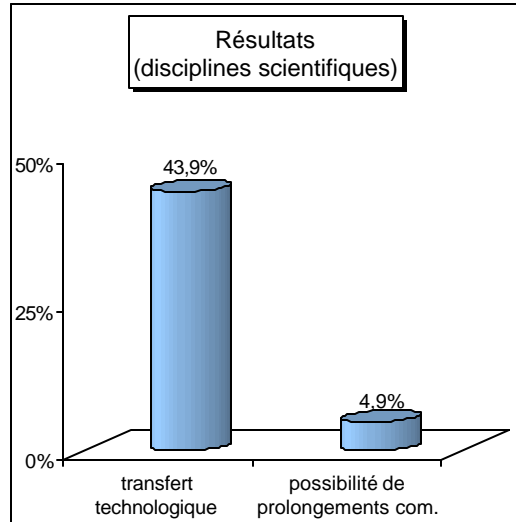


### C - Les résultats directs des collaborations

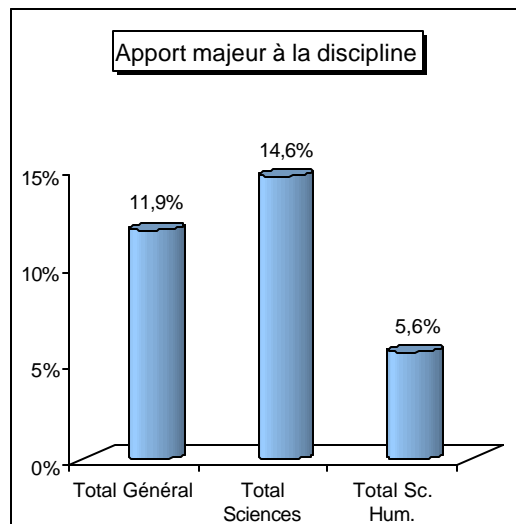
La plupart des collaborations ont résulté en une ou plusieurs publications (86,4 %) dans des revues internationales renommées et 64,4 % ont donné lieu, de l'avis des personnes interrogées, à des échanges de méthodes, c'est-à-dire impliquant une amélioration substantielle dans la façon de mener les recherches pour les deux parties.



Sur le total des collaborations dans les disciplines scientifiques, 5 % ont eu ou envisagent de développer des prolongements commerciaux et 44 % ont donné lieu à des transferts de technologies.



Le jugement qualitatif qu'il est possible de porter sur les résultats pratiques des collaborations du FFB, est particulièrement difficile à analyser, non seulement en raison du caractère parfois subjectif d'une telle question, mais également parce que le recul par rapport à l'achèvement de ces projets est le plus souvent limité et dans tout les cas difficilement interprétable. Dans ce contexte, le fait qu'une proportion de 15 % des collaborations dans les disciplines scientifiques ait d'ores et déjà eu un impact majeur dans leurs disciplines est en soi un résultat particulièrement positif pour juger du bilan du FFB.

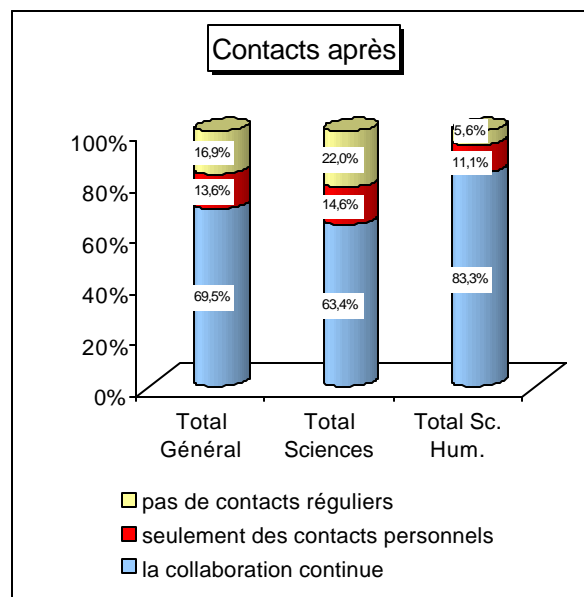


## IV - UN EFFET DEMULTIPLICATEUR

### A - Une influence essentielle

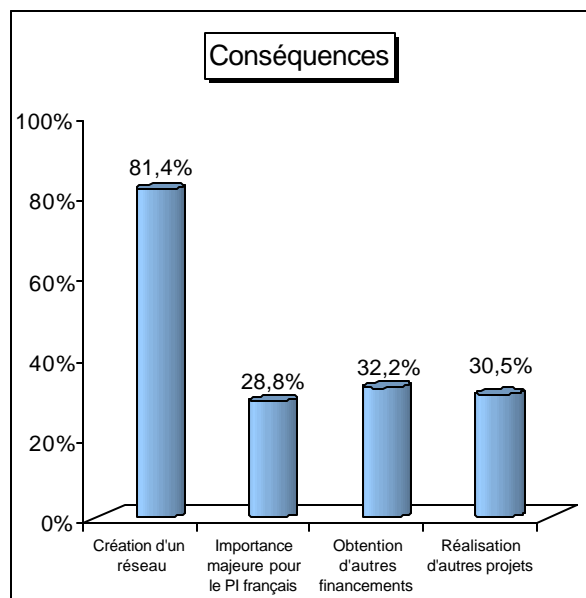
Il est essentiel, afin que l'investissement apporté par le FFB puisse être considéré comme efficace, que les contacts entre les partenaires français et américains aillent le plus souvent au-delà d'une simple collaboration ponctuelle.

On constate que, dans le cas des projets financés grâce à son soutien, près de 70 % des collaborations sont toujours en cours au-delà de la période de financement du FFB, tandis que moins de 17 % n'ont plus de contacts réguliers avec le partenaire français. On peut en outre remarquer que, en ce qui concerne les Sciences Humaines et Sociales, la collaboration entre les deux parties continue dans 83 % des cas.



Les collaborations financées par le FFB ont permis un développement considérable des relations et des échanges entre les équipes de recherche américaines et françaises. En effet, plus de 80 % des participants américains ont pu étendre leurs réseaux de relations parmi leurs homologues français, renforçant ainsi de façon concrète la coopération franco-américaine. Ces réseaux vont au delà du contact professeur-professeur et passe par le rapprochement de départements et centres de recherche. Par exemple, un poste rouge CNRS a pu être obtenu en 2001 dans un centre de recherche différent comme conséquence directe d'un projet financé en 1994. En outre, près de 1/3 des professeurs affirment avoir pu obtenir d'autres financements suite aux résultats acquis lors de la collaboration. Parallèlement, 30,5 % des collaborations ont permis d'ouvrir la voie à de nouveaux projets soit avec la même équipe, soit, dans la majorité des cas, avec un partenaire différent. Il apparaît donc que le FFB a grandement contribué non seulement au financement de projets qui n'auraient pas pu être menés à bien sans son soutien, mais également à la création de nouveaux axes durables de collaboration.

On peut souligner aussi que, de l'avis du partenaire américain, la collaboration à eu une importance professionnelle décisive pour la partie française dans 29 % des cas. Celle-ci qui existe en dehors des résultats spécifiques à la collaboration, revêt différents aspects comme un chercheur français devenant membre de l'*Editorial Board* de la revue dirigée par un professeur américain, la position de professeur invité à UCLA suite aux résultats de la collaboration franco-américaine.



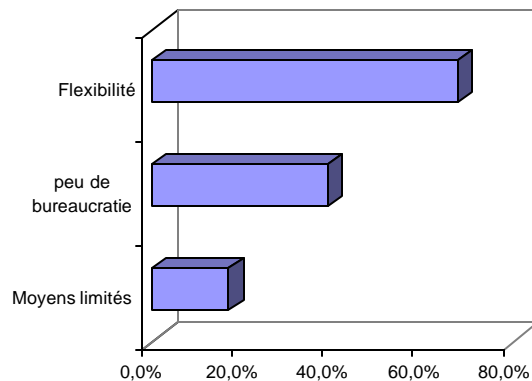
## B - Une évaluation largement positive

La satisfaction des récipiendaires américains vis à vis du soutien apporté par le FFB est en effet particulièrement élevée, compte tenu du succès qu'ont connu la très grande majorité des collaborations.

Pour 68 % des personnes interrogées, le FFB se distingue par sa flexibilité liée à sa capacité d'adaptation en fonction des différentes attentes des récipiendaires. Très peu de problèmes liés à au service apporté par le FFB ont été portés à notre connaissance et seule une très faible proportion de difficultés ponctuelles, principalement concernant la première année du programme, a été rapportée.

Parallèlement, plus d'un tiers des participants américains ont apprécié le peu de formalités administratives du Fonds et seuls 17 % ont remarqué que l'aide financière apportée était relativement modeste.

### Evaluation du FFB



## CONCLUSION

Cette étude permet de mettre nettement en évidence l'influence significative de notre action à UC Berkeley. On peut ainsi mettre en avant, le soutien essentiel qu'il a représenté pour un nombre considérable de projets, la conséquence directe dans la création de liens permanents et fructueux et le rayonnement que notre action a pu avoir sur le campus de UC Berkeley.

Il convient aussi de souligner le rapport coûts/résultats qui renforce de façon évidente le succès de la mission initiale du FFB – fonds d'amorçage de \$10.000 par projet. Au-delà d'un aspect purement financier, les échanges ont aussi revêtu un aspect culturel décisif, permettant aux professeurs américains d'améliorer leur connaissance sur la France aussi bien d'un point de vue général que sur le plan des méthodes de travail et des thématiques de recherche.

Le FFB, dans son format actuel, apparaît comme un élément essentiel dans le développement des liens de coopération entre la France et la Californie qu'il ne conviendrait pas de modifier.

Toutefois, deux points méritent de retenir notre attention. Le nombre de candidatures strictement issues de UC Berkeley est en diminution (une trentaine) de même que le nombre de projets financés en sciences sociales et humaines (depuis 1997). Il convient donc de s'interroger sur les orientations que l'on souhaiterait donner au FFB pour les années à venir pour pallier à ces diminutions.

- L'ouverture aux autres campus de l'Université de Californie semble inévitable. Sa gestion doit toutefois se faire de manière pondérée et progressive dans le but de conserver un attrait et d'éviter les erreurs des débuts du FFB. Il est possible d'envisager de réserver un certain pourcentage de projets pour des collaborations avec les autres campus. Le récent appel d'offre montre que UC Davis est prêt à verser sa contribution pour 10 projets dans le but de collaborer avec la France. La récente subvention du Ministère des Affaires Etrangères (300,000F en 2001) va dans le sens de l'ouverture

- Au niveau des sciences humaines et sociales, il convient probablement de reconfigurer, à UC Berkeley même, le rôle que les spécialistes souhaitent accorder aux collaborations avec la France dans le développement de leur recherche. Tout en préservant le format actuel, il conviendrait de mettre au point la possibilité de proposer des thématiques de collaboration réciproquement porteuses. C'est ainsi que le FFB entrera dans la deuxième génération de son développement lui assurant sa complète visibilité par l'originalité et la pertinence des recherches qu'il saura initier.

## ANNEXE

NAME:

DPT:

YEAR:

FRENCH PI:

### I. Avant

- 1 - Did you **know the French PI** before considering this collaboration ? How ?
- 2 - Who **initiated** the contact for this collaboration ?
- 3 - For **what reasons** did you ask for this collaboration ? Why this co-PI ?
- 4 - Why did you **accept** to participate in this ?
- 5 - Was the **absence of funding** likely to **suspend** the project ? Had you not received an FBF grant, would that have **put an end** to the collaboration ?
- 6 - How did you **learn** about the France-Berkeley Fund before ?
- 7 - How was the **decision to apply** for the FBF grant taken (initiative) ?
- 8 - Have you applied for and/or received grants from **other financial sources** for this collaboration ?

### Pendant

- 9 - What were the **characteristics** of this collaboration (Travel, Exchange, Number of scholars) ?
- 10 - Did you have any **problems** concerning this collaboration ?
- 11 - What have been the **results** of the project (Publications, Technology transfer, Start-up, Patents)?

### Après

- 12 - Did this project lead to **continued contacts / research** with the French PI after the end of the project (Characteristics, How long, What kind)?  
(Si Non, Pourquoi ?)

13 - What do you think could be **improved** concerning the support provided by the FBF on the one hand and by France on the other ?

14 - How would you **compare** your collaboration with France with previous experiences, especially with other European countries (Other funding)?